

La Charte de GNU Computer

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des passionnés d'informatique. Nous devons notre passion à une soif de connaissance. Nous aimons ainsi nous autoproclamer « Hackers ».

Nous souhaitons partager cette passion, expliquer, démystifier, démontrer, ramener à l'échelle humaine les constructions les plus complexes et les plus sophistiquées qui apparaissent dans chacune de nos vies, parfois de force.

Nous souhaitons que ces technologies puissent être bénéfiques à tous ; qu'elles ne renforcent pas les inégalités mais, au contraire, les remettent en question.

Nous souhaitons lutter contre ce qui est parfois nommé la *fracture numérique* entre ceux qui ont accès et ceux qui ne l'ont pas, mais surtout lutter contre le véritable *gouffre numérique* entre ceux qui savent et ceux qui ignorent, ceux qui dirigent et ceux qui ne peuvent que suivre.

Parmi nous, les **prestataires** proposent toutes sortes de **services** :

- Achat d'ordinateurs particulièrement adaptés aux systèmes GNU¹ ;
- Installation et configuration d'un système GNU et autres logiciels libres ;
- Récupération de données ;
- Dépannage d'ordinateurs défectueux, avec un système GNU « à l'arrivée » ;
- Enseignement, cours particuliers, conférences ou formations collectives :
 - Théorie en informatique et technologies de communication ;
 - Utilisation d'un système GNU et autres logiciels libres, suite bureautique², traitement d'images³ et de sons, courrier électronique, messagerie instantanée, recherches sur le web, etc. ;
 - Programmation, modification de logiciels existants ou création de nouveaux logiciels.

1 généralement avec un noyau Linux, ce qui s'écrit alors GNU/Linux

2 typiquement LibreOffice

3 typiquement GIMP et Inkscape

Nos idéaux :

Comment les machines doivent-elles intervenir dans nos vies ?
Nous souhaitons que chacun⁴ de nous puisse décider de cela.

Les machines étant ce qu'elles sont, les logiciels déterminent leurs actions. Les logiciels informatiques sont donc les intermédiaires entre les hommes et les machines.

Si le *logiciel* devait être la langue universelle de toute machine, nous devrions tous avoir le droit de parler cette langue avec les machines. Nous dirions alors que le *logiciel*, comme toutes les autres langues doit être libre ; et cette langue serait très probablement enseignée dès le plus jeune âge.

Nous n'en sommes pas encore là.

Sous sa forme la plus aboutie et la plus abstraite, les machines sont des ordinateurs et les hommes s'en servent pour manipuler des informations plus ou moins complexes, les concernant eux-mêmes ou concernant le monde qui les entoure.

Les logiciels doivent donc être libres, c'est-à-dire accompagnés de droits fondamentaux pour tous, libres et égaux que nous sommes, entre-nous et vis-à-vis des machines.

Les logiciels doivent d'abord être disponibles sous leur forme originelle⁵ de codes sources. À partir de là :

- Chacun doit pouvoir librement⁶ utiliser le logiciel⁷.
- Chacun doit pouvoir librement étudier le logiciel et partager ses découvertes.
- Chacun doit pouvoir librement modifier le logiciel.
- Chacun doit pouvoir librement diffuser le logiciel, dans sa version d'origine ou une version modifiée.

Sans cela, certains hommes exerceraient un pouvoir injuste sur d'autres. C'est pourquoi nous nommons les logiciels qui ne sont pas ainsi libres, des *logiciels privateurs*, car privateurs de libertés.

Cette manière de voir les choses peut paraître naturelle et évidente à chacun d'entre nous. Néanmoins, nous devons probablement beaucoup à Richard Stallman pour l'avoir formalisée et défendue à contre-courant depuis les années 1980, principalement avec la création du projet GNU, de la licence GPL et de la Free Software Foundation.

De là vient notre bannière, GNU Computer.

4 « chacun » signifiant : chaque personne seule ou chaque groupe de personnes.

5 « originelle » signifiant : la forme initiale du code source, utilisée par les concepteurs et non une version altérée dont la lecture serait inutilement ardue à lire.

6 « librement » signifiant : sans aucune limite, ni de comptes à rendre à personne.

7 « utiliser le logiciel », cela inclus si nécessaire la compilation pour laquelle l'ensemble des outils doit également être composé de logiciels libres.

Notre engagement :

En signant cette charte, nous marquons notre entière adhésion sur qui nous sommes et quels sont nos idéaux, tel que présenté ci-dessus.

Nous nous engageons à défendre l'idée que tous les logiciels devraient être des logiciels libres. Ce qui ne signifie pas que tous les logiciels doivent être diffusés. Il est tout à fait légitime de garder pour soi seul et à son propre usage un logiciel que l'on aurait écrit pour soi-même et pour son propre usage.

Nous nous engageons à défendre l'idée que nous devons tous être égaux face aux machines, à l'accès des connaissances et notamment donc lorsque ces connaissances sont requises pour interagir ("dialoguer") avec les machines.

En tant que prestataires :

Nous nous engageons à ne proposer que des logiciels libres comme solutions réellement satisfaisantes.

L'utilisation d'un logiciel privateur sera toujours considérée comme un aveu d'échec devant l'impossibilité de répondre à un besoin important de fonctionnalités avec un logiciel libre. Nous nous gardons de porter quelque jugement que ce soit sur le choix d'utiliser un tel logiciel privateur plutôt que de renoncer à la fonctionnalité (« pragmatisme »). Néanmoins, nous ne pouvons pas nous engager, sous cette charte, à garantir notre concours dans l'installation ou l'utilisation d'un logiciel privateur. Chacun d'entre-nous aura en ce domaine sa propre conscience et « ses limites »...

Néanmoins, pour chaque logiciel privateur installé, nous nous engageons à fournir un rapport conséquent qui signale le problème et donne toutes les explications et informations pour comprendre la situation. Cela comprendra une description du contexte, les conséquences particulières et, si possible, les pistes d'alternatives libres, les projets à soutenir pour des solutions futures à base de logiciels libres.

Le bénéficiaire devra, pour bien faire, marquer son accord concernant chacun de ses rapports.

Bénéficiaires :

Cette charte concerne principalement les prestataires de services et leurs activités sous la bannière *GNU Computer*. Mais nous espérons que les bénéficiaires s'y retrouvent également.

Idéalement, le bénéficiaire devrait adhérer à l'idée que la qualité première d'un logiciel est le fait qu'il s'agisse d'un logiciel libre. Ainsi, il cherchera déjà lui-même à n'utiliser que des logiciels libres, « tant que faire se peut ».

C'est en connaissance de cause, qu'il fera appel à nos services.